

difficile de départager les questions qui doivent être résolues au pays et celles qui exigent une action internationale.

Les besoins des populations humaines, les activités culturelles et les priorités socio-économiques varient énormément entre les pays et les collectivités. Les types forestiers sont aussi très diversifiés à travers le monde, et les définitions de pratiques forestières respectueuses de l'environnement sont au moins aussi nombreuses que les types forestiers auxquelles elles s'appliquent.

Après que la Commission du développement durable des Nations Unies eut souscrit aux propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF), les chefs d'État à l'Assemblée générale des Nations Unies ont convenu de la nécessité de poursuivre le dialogue sur les politiques forestières et ont décidé d'établir le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) en 1997. Pendant son mandat de deux ans, le FIF a réalisé un programme de travail à trois volets : promouvoir et faciliter la mise en oeuvre, la surveillance et l'examen des propositions d'action du GIF; se pencher sur les questions laissées en suspens par le GIF; déterminer les éléments pouvant faire l'objet d'accords et de mécanismes internationaux, comme un instrument juridiquement contraignant sur les forêts, et établir des consensus mondiaux. Le FIF rendra compte à la huitième session de la Commission du développement durable en avril 2000, à l'occasion de laquelle une décision devrait être prise sur la façon dont la communauté mondiale abordera les enjeux forestiers dans les années à venir.

Un forum neutre pour discuter d'arrangements internationaux

Reconnaissant la nécessité de prendre une décision informée sur les accords et mécanismes internationaux et répondant à des demandes concernant de nouvelles délibérations sur les fonctions et éléments potentiels d'une approche future, le Costa Rica et le Canada ont lancé l'Initiative Costa Rica-Canada (ICRC) pour appuyer le travail du FIF dans ce domaine. L'ICRC fournit une tribune neutre, transparente, participative et représentative pour faciliter les discussions techniques. Les gouvernements, les institutions intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les peuples autochtones, les groupes de femmes et le secteur privé ont été invités à y participer. On a pris soin d'équilibrer la représentation géographique et de refléter l'éventail des opinions.

Les travaux de l'ICRC comportaient trois étapes : une réunion à San José, Costa Rica, du 22 au 26 février 1999; huit réunions régionales qui ont eu lieu entre août et novembre 1999 en Argentine, au Cameroun, en Équateur, en Malaisie, au Mexique, en Espagne, en Turquie et au Zimbabwe; une réunion finale à Ottawa, Canada, du 6 au 10 décembre

Aide internationale

Les efforts de collaboration visant à soulager la pauvreté dans les pays et à protéger l'environnement profitent à tous les pays en contribuant à la santé, à la prospérité et à la stabilité mondiale. Un but fondamental de l'aide au développement forestier est de renforcer la capacité du pays en développement à aménager ses forêts de façon durable. Depuis plus de 30 ans, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada aide les pays en développement à trouver des solutions durables aux problèmes forestiers par le biais de projets incluant diverses activités comme l'évaluation des ressources forestières, la foresterie communautaire, le développement d'industries locales, la conservation de la diversité génétique et l'arrêt de la désertification. La formation et l'éducation sont au centre de tout projet forestier de l'ACDI. Depuis que son programme de mise en valeur des forêts a été établi en 1967, l'ACDI a aidé plus de 90 pays à accroître les connaissances de leurs citoyens en foresterie et leur capacité à élaborer des solutions aux problèmes forestiers locaux.